Accueil Périscolaire et Interclasse

Groupe Scolaire La Lande de Mazaire
Ville de la Chapelle sur Erdre

Document Pédagogique

ANNÉE 2019/2020

LES ACCUEILS

Adresse :
L'entrée de l'école se fait par le 2 rue de la Hautière 44240 La Chapelle sur Erdre.
Pour l'accueil périscolaire, les enfants et parents doivent utiliser un portail avec visiophone situé juste à côté du portail d'entrée de l'école.

Contexte:
Le groupe scolaire de Mazaire est situé dans le centre ville de la Chapelle sur Erdre, commune de 19 000 habitants, membre de Nantes Métropole. La population de la ville est en constante progression et composée de plus d'un tiers de moins de 20 ans.
Le groupe scolaire regroupe l'école maternelle et l'école élémentaire.

École Maternelle :
156 enfants répartis
en 6 classes :
- 1 classe de TPS et PS
- 1 classe de MS
- 2 classes de GS
- 2 classes de PS et MS .

Équipe enseignante :
6 institutrices
aidées par 6 ATSEM.

Ecole élementaire :
278 enfants répartis en 10 classes :
- 2 classes de CP
- 2 classes de CE1
- 2 classes de CE2
- 1 Classe de CM1
- 1 classe de CM2
- 2 classes à double niveau :
1 classe de CP/CM2 et
1 de CM1/CM2.

Équipe enseignante :
10 enseignant(es)

Effectif Accueil Périscolaire :
Matin : de 30 à 50 enfants
Soir : de 40 à 60 enfants

Effectif Accueil Périscolaire :
Matin : de 50 à 70 enfants
Soir : de 75 à 95 enfants

Horaires:

➔ **LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI:**

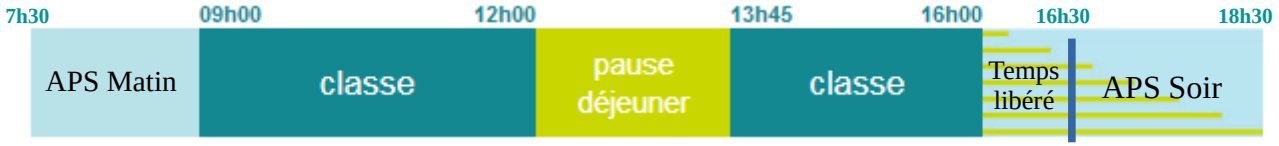

➔ **MERCREDI :**

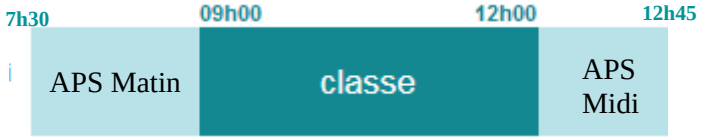

- **École:**

Les horaires de la classe: Matin: 9h / 12h; Après-midi: 13h45 / 16h.

- **Interclasse :**

Le temps de l'interclasse permet aux enfants de profiter de la restauration, dans les 2 salles de restauration (maternelle et élémentaire) présentes au sein du groupe scolaire. Il est proposé aux enfants le LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI de 12h à 13h35. En cas de circonstances particulières(jour de gréve par exemple) l'interclasse peut être fermé ou voire dans certains cas, les familles doivent fournir un pique nique qui sera encadré par les agents de la ville.

En maternelle, les enfants sont pris en charge par les animateurs, les ATSEM et des renforts pédagogiques. Pour assurer une bonne qualité de restauration et le respect du rythme de l'enfant (sieste pour les plus petits), 2 services sont mis en place: le premier avec les petites et moyennes sections qui se rendent à la sieste, le 2ème avec des moyennes et grandes sections qui passent un temps sur la cour avant de se rendre en restauration.

En élémentaire, les enfants qui mangent à la cantine sont récupérés dans les classes par un animateur. Chaque jour, un planning est mis en place de façon à ce que les classes rentrent au fur et à mesure que des places se libèrent.

- **Le temps libéré (16h / 16h30)**

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2012, la commune a mis en place le temps libéré : ce temps, court et gratuit pour les familles, est ouvert de 16h à 16h30 à tous les enfants scolarisés de l'école.

En maternelle, les enfants restent dans leurs classes, où des activités sont proposées et encadrées par les ATSEM des classes.

En élémentaire, il est encadré par les animateurs de l'accueil périscolaire et des soutiens pédagogiques : les enfants se rendent sur la cour pour un temps libre ou pour participer à un jeu sportif.

- **L'Accueil Périscolaire (APS):**

Les accueils fonctionnent tous les jours d'école. En cas de circonstances particulières (jour de gréve par exemple) la Ville se réserve le droit de fermer les accueils si le taux d'encadrement n'est pas suffisant.

Les enfants sont accueillis le MATIN de 7h30 à 9h et le SOIR de 16h30 à 18h30. Le mercredi midi, un accueil est proposé de 12h à 12h45. L'accueil des enfants se fait de manière regroupée (élémentaires et maternelles) de 7H30 à 8H00 de 18H15 à 18H30 et le mercredi midi. Le regroupement se fait dans les locaux de l'accueil périscolaire maternelle.

Le matin, les enfants sont accompagnés par leurs parents jusqu'au lieu d'accueil pour qu'ils soient pris en charge par les animateurs à tout moment (en élémentaire, les enfants peuvent se rendre seul à l'accueil). Le soir, les parents peuvent venir chercher leurs enfants quand ils le veulent.
Les tarifs des accueils du matin et du soir sont les mêmes. La commune applique une tarification à la demi-heure, qui varie selon le quotient familial.

Public :

L'APS Maternelle est ouvert aux enfants scolarisés à l'école, âgés de 3 ans à 5 ans. Depuis l'ouverture de la 6ème classe à la rentrée de 2016, l'école scolarise des enfants de moins de 3 ans (très petite section) qui peuvent aussi être accueillis à l'accueil périscolaire.
Pour proposer un accueil de qualité, les animateurs doivent prendre en compte le stade de développement et les besoins des enfants: ils doivent savoir que les enfants de maternelle ont besoin de repères stables, de se sentir en sécurité car la séparation avec les parents peut être difficile. Ils sont curieux, tout le temps en mouvement et ont besoin de raconter des histoires.

L'APS Élémentaire est ouvert aux enfants scolarisés à l'école, âgés de 6 à 11 ans. Pour proposer un accueil de qualité, les animateurs doivent prendre en compte le stade de développement et les besoins des enfants: A cet âge, les enfants ont besoin de bouger, sont curieux et contrôlent mieux leurs émotions. Ils ont besoin d'appartenir à un groupe, de suivre un leader et s'affirment de plus en plus devant les adultes. Ils ont besoin de s'exprimer à travers des jeux collectifs et possèdent un esprit de compétition. Ils ont besoin d'avoir des règles strictes et respectées car ils sont sensibles à l'injustice.

L'équipe d'animation :

Pour encadrer les enfants de l'accueil périscolaire maternelle, 4 animateurs sont présents le matin. Pour le soir, 4 animateurs et 2 renforts pédagogiques viennent pour suppléer l'équipe car le nombre d'enfants est plus important.
Pour l'accueil élémentaire,4 animateurs et 2 renforts pédagogiques encadrent les enfants le matin. Le soir 3 animateurs et 3 renforts pédagogiques sont présents.
Les renforts pédagogiques ne sont pas simplement là pour faire respecter le taux d'encadrement obligatoire (1 adulte pour 14 enfants en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire) mais font parti de l'équipe d'animation et doivent être intégrés par les animateurs et le directeur dans le fonctionnement et les activités ou les projets de l'accueil.

Directeur APS/Interclasse :

CORMIER Fabien

Equipe d'animation Maternelle :

SOURISSEAU Maud
BRAULT Thomas
KERSACH Fabrina
GEFFROY Camille

Renfort Pédagogique :

GERARD Pascale

Equipe d'animation Elémentaire :

OUSSENI Chamssidine
COMTE Noémie
ARTIC Aurore
GOUDE Carlos
DAVID Charlotte(Soir)

Renfort pédagogique :

LACROIX Séverine
GUERIN Audrey
HORILLO Isabelle

UNE JOURNEE TYPE

En Maternelle :

Matin

7h30-8h regroupement élémentaire/maternelle

8h-8h50 activité calme en autonomie

8h50- 9h Relais enseignants et accueil enfants du car

Midi

12h-13h35 : Restauration et sieste pour les PS et MS ;
Jeux dans la cour et Restauration pour les MS et GS

13h35 retour des enfants externes

Soir

16h00-16h30 : Temps libéré dans les classes
APS : 1er groupe : Goûter dans la salle de restauration
2ème groupe : Activités libres en salle rouge

16h30-18h15 :
1er groupe : Propositions d'activités variées
par les Animateurs ou en Autonomie dans la salle d'accueil
2ème groupe : Goûter en salle de restauration puis propositions d'activités variées
par les Animateurs ou en Autonomie en salle rouge ou sur la cour.

18h15-18h30 regroupement Maternelle /élémentaire

En Elémentaire:

Matin

7h30-8h regroupement élémentaire/maternelle

8h-8h50 activité calme en autonomie

8h50- 9h Relais enseignants

Midi

12h-13h35 Restauration selon un planning défini et jeux libres sur la cour ou dans la salle d'animation

13h20 retour des enfants externes

Soir

16h00-16h30 Temps libéré et Goûter pour les enfants utilisant le CAR et participant aux activités associatives (16h30/17h30).

16h30-18h15 Goûter puis propositions d'activités variés par les Animateurs ou Temps libres

18h15-18h30 regroupement Maternelle /élémentaire

LES OBJECTIFS

Le Projet Educatif Locale de la ville repose sur des valeurs qui doivent guider nos actions au contact des enfants tous les jours. Ces valeurs d'Autonomie, de Solidarité, d'Equité, de Citoyenneté, de Mixité, de Laïcité et de Respect doivent être mises en valeur dans nos accueils périscolaires et lors de l'interclasse. Ainsi, les animateurs et acteurs éducatifs (renforts pédagogiques, personnels de restauration et d'entretien) au contact des enfants doivent favoriser la participation des enfants lors de ces temps et encourager les projets qui vont dans le sens du collectif.

Pour les accueils périscolaires et l'interclasse du groupe scolaire de Mazaire, cela se traduit par différents objectifs:

- ✗ **Mettre en place un climat agréable, une ambiance sereine pour tous**

Sur le terrain, cela se traduit par:
- S'entraider entre collègues en se passant le relais dans des situations difficiles et en étant attentif à ses besoins.
- Communiquer de façon claire et se partager les tâches pour développer la confiance dans l'équipe.
- Aménager la salle d'accueil avec les enfants, en mettant en place différents espaces pour qu'ils s'expriment: coin calme/lecture, jeux de société, loisirs créatifs, construction, imitation, igloo relaxant.
- Mettre en place des règles de vie simples et claires sous formes d'images et/ou de phrases courtes, connues et visibles par tous: enfants, parents et animateurs. Il est important d'associer les parents en trouvant un moyen de communication pertinent.
- Respecter le rythme de la journée: mettre en place des rituels, des temps libres. Les animateurs doivent proposer des activités calmes et moins calmes selon le moment de la journée.
- Accueillir les enfants avec ses différences en l'intégrant dans le collectif
- Proposer et mettre en place des projets collectifs, tournés vers l'extérieur: projet passerelle entre les deux accueils avec la mise en place de grands jeux et de temps forts en commun.

- ✗ **Par nos actions et activités, rendre les enfants curieux et créatifs:**

Sur le terrain, cela se traduit par:
- Proposer des activités nouvelles qui varient des activités manuelles ou sportives : des activités culturelles (spectacle…) , de communication (radio, chanson) et de développement personnel (compétences psychosociales) peuvent être mises en place en adaptant son contenu.
- Proposer des activités selon des thèmes adaptés à l'âge des enfants
- Laisser les enfants la liberté de créer, de s'exprimer en les accompagnant dans leurs actions et en mettant en place un cadre favorable pour cela: boîte à idées, aménagement d'un coin bidouille et récup, temps libres.

- **Faciliter la journée des enfants, en ayant des actions et réactions bienveillantes et cohérentes**

Sur le terrain, cela se traduit par:
- Accueillir les familles dés l'arrivée de l'enfant en se rendant disponible à l'écoute et en utilisant un langage adapté et agréable.
- Mettre en place des repères stables: cheminement dans l'école, aménagement des porte-manteaux, horaires fixes pour aller sur la cour ou se ranger.
- Communiquer efficacement entre adultes de l'école (instits, atsems, personnel de restauration et d'entretien) grâce à la mise en place de règles communes entre les temps scolaires et périscolaires notamment pendant le temps de l'interclasse.
- Les règles de vie communes avec l'école concernant les jeux de cour et les espaces extérieurs durant l'interclasse feront l'objet de conseils d'enfants, plusieurs fois dans l'année, présidés par le directeur APS et/ou les animateurs .
- Organiser des réunions régulières et participer au conseil d'école pour renforcer le lien avec les enseignants et les directeurs d'écoles pour mutualiser les salles, du matériel et pour mettre en place des règles de fonctionnement cohérentes tout au long de la journée de l'enfant.

- **Évoquer avec les enfants le monde extérieur à l'école**

Sur le terrain, cela se traduit par:
- Aborder et mettre en place le tri du papier, des déchets par la fabrication de poubelles et de panneaux d'affichage
- Proposer de participer aux activités associatives pour les enfants de l'élémentaire
- Proposer et mettre en place des projets collectifs, tournés vers l'extérieur: projet passerelle entre les deux accueils avec la mise en place de grands jeux et de temps forts en commun.
- Proposer des activités autour du jardin (fruits et légumes…), des animaux (aquarium, insectes) et du recyclage en commun ou en complément avec l'équipe enseignante.
- Créer du lien avec le JAM et le secteur J (salle des jeunes chapelains) pour faire découvrir le lieu aux enfants, et utiliser les alentours de l'école (ferme de la Hautière, skate park, collège) afin de mettre en place des activités.

LES MOYENS

Afin de répondre aux objectifs fixés et mettre en place un accueil périscolaire de qualité, l'équipe d'animation peut compter sur les moyens suivants :

Les réunions :

Les animateurs disposent de plusieurs temps de concertation et de préparation appelés Réunions de coordination. Un minimum de 80h de coordination sont attribués à chaque animateur pour:

- Des réunions de préparation d'activités, pour penser et préparer les activités manuelles, sportives et artistiques.
- Des réunions bilans avec l'équipe et le directeur APS
- Des temps d'échanges de compétences et de formation interne
- Aller faire les courses pour acheter du matériel pédagogique, sportif et alimentaire.
- Faire une évaluation professionnelle

Les locaux et matériels:

Le Service Loisirs Enfance Jeunesse dispose de moyens en matériels pédagogiques qui pourront être complétés (si besoin).

- Des malles musique, jonglage, jardinage, bricolage, goûters philo, renforcement des Compétences Psychosociales, jeux de coopération.
- Une source documentaire de fichiers de jeux et d'activités. Des livres peuvent aussi être empruntés à la bibliothèque municipale.
- Un espace de ressources humaines et documentaires est disponible au sein de la Direction de l'animation (BIP).

L'accueil périscolaire Maternelle dispose :

- D'une salle d'accueil de 50m2 , situé à l'entrée de l'école. Cette salle est dédiée aussi aux temps de rapprochement avec les élémentaires le matin (7h30 – 8h) et le soir (18h15 – 18h30).

- De la cour de l'école avec une partie basse (jeux de cour, ballons, cerceaux...) et haute (espace verts avec arbre, bac à sable, structures de motricité)

- D'une salle de motricité appelée « Salle Rouge ». Dans cette salle les enfants peuvent faire du dessin, des jeux de construction et d'imitation et regarder des livres.

- De la salle de restauration où les enfants prennent le goûter.

Les enfants de l’accueil périscolaire élémentaire disposent :
- De deux grandes salles d'accueil dans les modulaires (2 x 100 m²)
- De la salle de restauration où les enfants prennent le goûter.

- De la cour de récréation. Celle-ci se compose d'une table de ping-pong, d'un terrain de sport et de deux terrains de basket.
- D’un préau pour les sports collectifs
- D’un potager dont l'utilisation est partagée entre les temps scolaires et périscolaires. Les enfants de l'APS et du car prennent leur goûter dans la salle de restauration élémentaire, celle-pouvant aussi être utilisée pour des ateliers cuisine ou des activités spécifiques.

- Un verger a été créé derrière l'école ce qui représente un vaste espace vert ombragé, qui peut être utilisé pour de la lecture et des jeux calmes.

L’EVALUATION

L’évaluation a lieu tout au long de l’année scolaire lors de bilans intermédiaires au sein de chaque équipe

L’évaluation quantitative	- Saisi des présences journalières des enfants à l’accueil sur Tablette - Critères d’évaluation de fiches activités - Nombre d’enfants participants aux activités mis en place par les animateurs
L’évaluation qualitative	- Satisfaction des enfants : comportements et ressentis suite aux activités - Satisfaction des parents suite aux échanges et leurs retours - Conseils d’enfants - Réunions bilan régulière (1 par période)